

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 39 (1947)  
**Heft:** 1

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

---

39<sup>me</sup> année

Janvier 1947

N° 1

---

## L'ASSURANCE FÉDÉRALE VIEILLESSE ET SURVIVANTS

### Avant la décision

Par *Robert Bratschi*  
président de l'Union syndicale suisse

Depuis des décennies, le peuple travailleur de notre pays désire ardemment la réalisation de l'assurance-vieillesse et survivants. Depuis des décennies, des milliers de travailleurs vivent dans l'appréhension des conséquences sociales de la vieillesse, de l'invalidité et de la mort. Depuis des décennies, le manque de sécurité sociale constitue une des causes principales d'effervescence qui conduit sans cesse à la division et à la discorde. Depuis des décennies, la lutte pour la sécurité sociale se poursuit sans répit.

L'assurance-maladie a ouvert le chemin. Elle est relativement bien développée. Son complément, l'assurance-maternité, est en voie de réalisation. L'assurance contre les accidents a suivi, après un deuxième essai couronné de succès. Cette branche d'assurance est aussi, relativement, bien entrée dans les mœurs. Elle souffre évidemment encore de certaines lacunes. Elles seront comblées dans les années à venir.

Mais le couronnement de la politique sociale en Suisse, l'assurance-vieillesse et survivants, manque encore complètement. Notre pays est décidément bien en retard en cette matière. A notre grande confusion, nous nous sommes laissés dépasser par d'autres peuples, d'ordinaire moins progressistes, malgré des moyens financiers plus modestes que les nôtres. Si nous ne concentrons pas nos efforts pour une réalisation vraiment courageuse, nous courrons le risque d'être bons derniers dans le domaine des réalisations sociales.